L'ORGANISATION

DU LOISIR MUNICIPAL AU QUÉBEC

Québec

L'ORGANISATION

DU LOISIR MUNICIPAL AU QUÉBEC

90-01793/

TABLE DES MATIERES

Introduction 3

L'ORGANISATION DU LOISIR
SELON LA TAILLE DES MUNICIPALITÉS

La population et les municipalités 7
Le mode d'intervention 8
La décentralisation dans les comités de quartiers 9
L'organisation des activités 10
La politique de soutien et les règles de tarification 11
Les organismes locaux 12
Les secteurs d'activités 13
Le soutien aux organismes 14

L'ORGANISATION DU LOISIR SELON LES RÉGIONS

La population et les régions 17
Le mode d'intervention et la décentralisation 19
l'organisation des activités 21
La politique de soutien 22
Les règles de tarification 23
Les organismes locaux 24
Les secteurs d'activités 26
Le soutien aux organismes 28

SOURCE DES DONNÉES 29

Dépôt légal
Bibliothèque nationale
du Québec
2e trimestre 1989

ISBN 2-550-19877-8

INTRODUCTION

Depuis le Sommet Québécois du Loisir, de nombreuses études nous ont permis de combler en partie l'absence de données sur la pratique du loisir des Québécois. La situation concernant l'organisation du loisir, et principalement dans les municipalités de moins de 5 000 habitants, demeure cependant peu connue.

Lors de la dernière année d'application du Programme national de soutien aux activités de loisir municipal (PNSALM), le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche doublait son formulaire d'inscription d'un questionnaire sur le mode d'intervention en loisir dans les municipalités.

Le traitement de ces données nous livre un portrait intéressant de l'organisation du loisir à la grandeur du Québec. Les constats sont présentés en deux volets, d'abord selon la taille de la municipalité pour bien faire ressortir la situation dans les petites municipalités et ensuite selon les régions administratives pour illustrer les particularités régionales et fournir des données comparatives.

L'ORGANISATION DU LOISIR SELON LA TAILLE DES MUNICIPALITÉS

LA POPULATION ET LES MUNICIPALITÉS

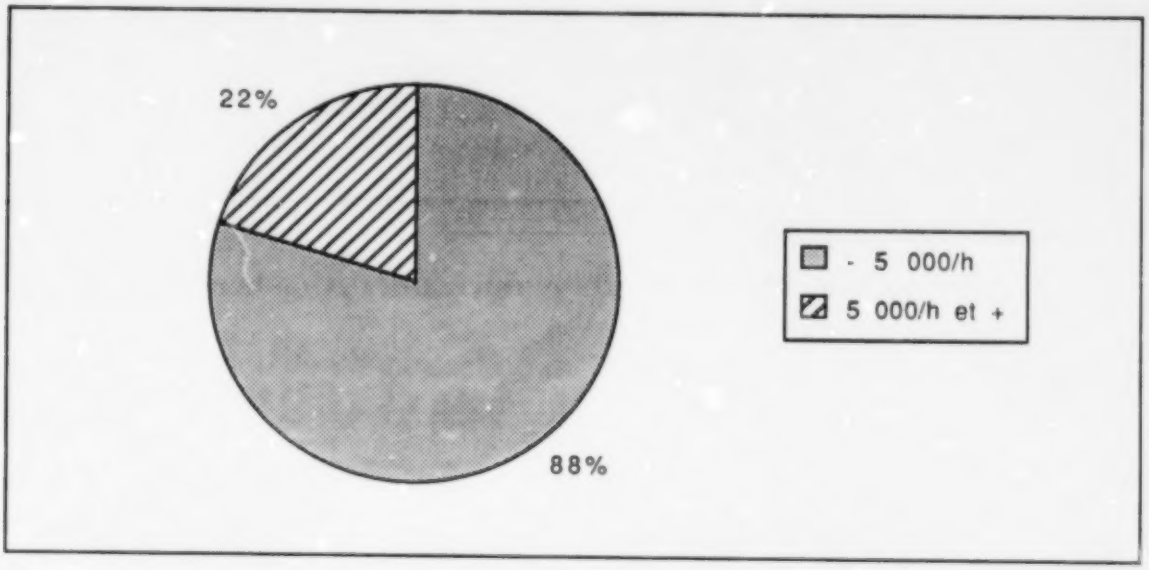

En 1987, il y avait 1503 municipalités au Québec. 88% des municipalités ont moins de 5 000 habitants et ne regroupent que 25% de la population du Québec. La grande majorité de la population (75%) est concentrée dans les 181 municipalités de 5 000 habitants et plus. Ces concentrations urbaines sont principalement réparties autour de l'axe Montréal-Québec.

Il est important de tenir compte de cette répartition afin de bien interpréter les constats que nous vous présentons maintenant.

LE MODE D'INTERVENTION

Seulement 19,7% des municipalités de moins de 5 000 habitants ont un service de loisir intégré à leur structure. Cette proportion est de 81% pour les municipalités de 5 000 habitants et plus.

Le mode d'intervention des municipalités selon leur taille

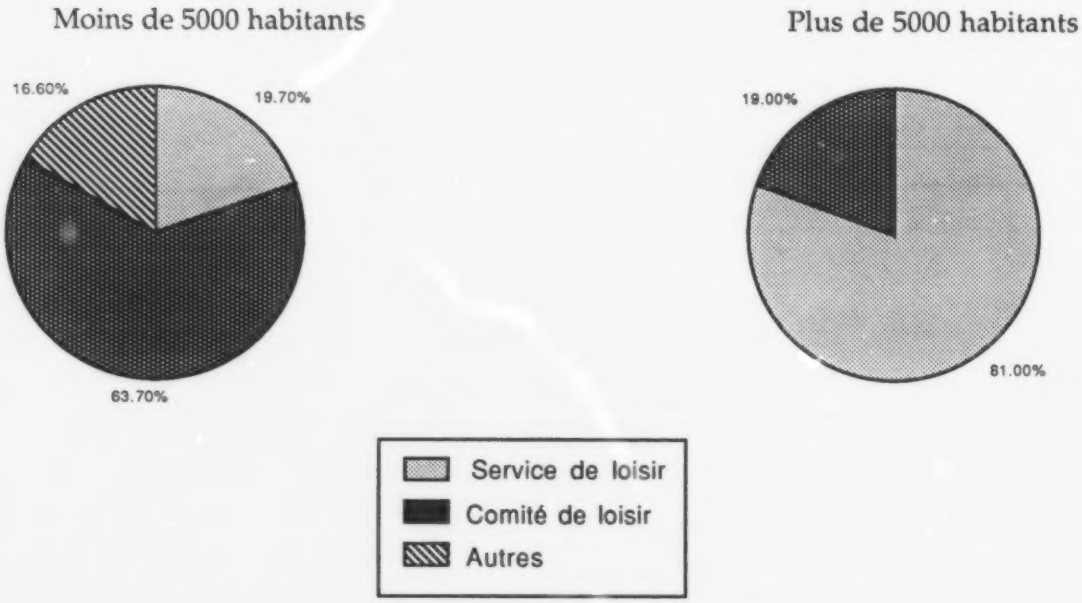

La figure ci-dessus illustre l'inversion des proportions en ce qui concerne l'existence ou non d'un service de loisir ou d'un comité de loisir entre les municipalités de moins de 5 000 habitants et celles de 5 000 habitants et plus. La division "autres" regroupe surtout des commissions de loisir, des conseils de loisir et des régies intermunicipales.

LA DÉCENTRALISATION DANS LES COMITÉS DE QUARTIERS

La décentralisation de l'organisation du loisir dans les comités de quartier est une pratique généralisée dans les municipalités de plus de 25 000 habitants.

La décentralisation de l'organisation du loisir dans les comités de quartier selon la taille des municipalités du Québec

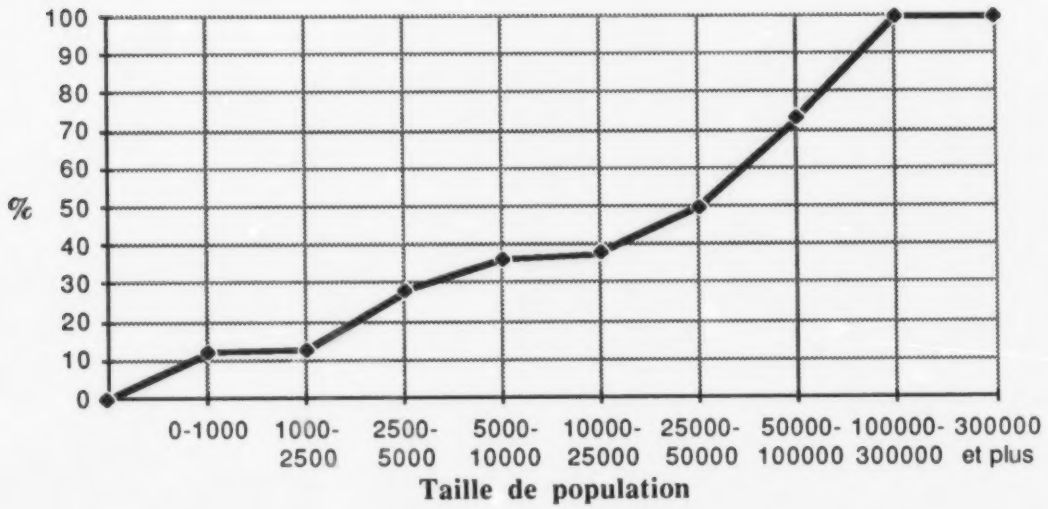

La figure ci-dessus montre que la décentralisation par quartier existe dans plus de 50% des municipalités à partir de la taille de 25 000 habitants et plus.

L'ORGANISATION DES ACTIVITÉS

Les organismes locaux sont responsables de plus de 50% des activités organisées dans la majorité des municipalités du Québec quelle que soit leur taille.

Fréquence des municipalités du Québec ayant plus de 50% ou moins de 50% des activités organisées par les organismes locaux selon leur taille

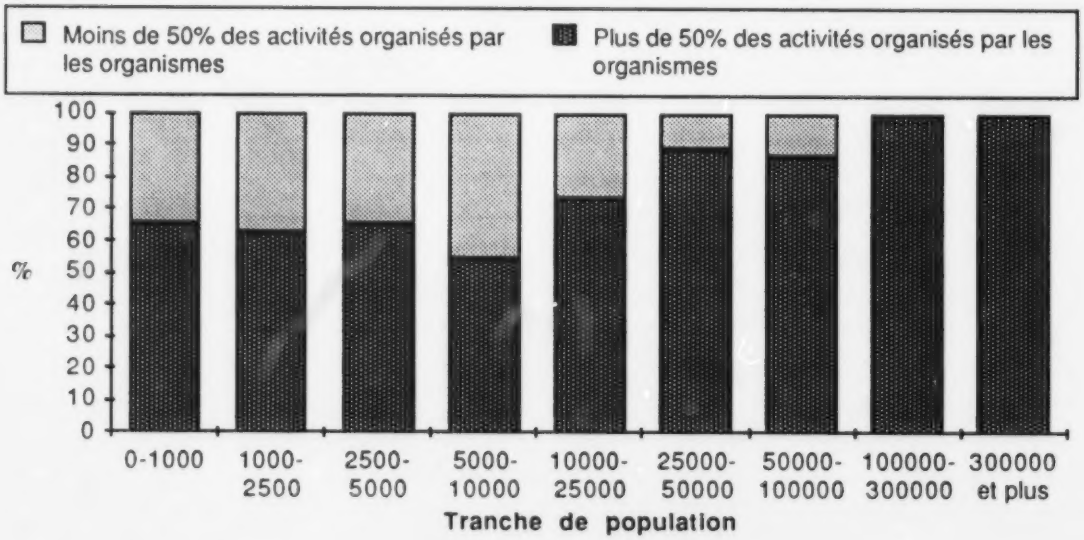

La figure ci-dessus nous montre bien la prédominance de l'organisation des activités de loisir par les organismes locaux pour toutes les tailles de municipalités. C'est dans la taille de 5 000 à 10 000 habitants que l'intervention directe de la municipalité est la plus fréquente. Par ailleurs, plus la taille de la municipalité est grande, plus le rôle des organismes locaux est proportionnellement important.

LA POLITIQUE DE SOUTIEN ET LES RÈGLES DE TARIFICATION

La fréquence des politiques de soutien des organismes locaux et des règles de tarification écrites croît avec la taille des municipalités.

Fréquence des municipalités du Québec qui ont un service de loisir, une politique de soutien des organismes locaux écrite et des règles générales de tarification écrites, en fonction de la taille des municipalités.

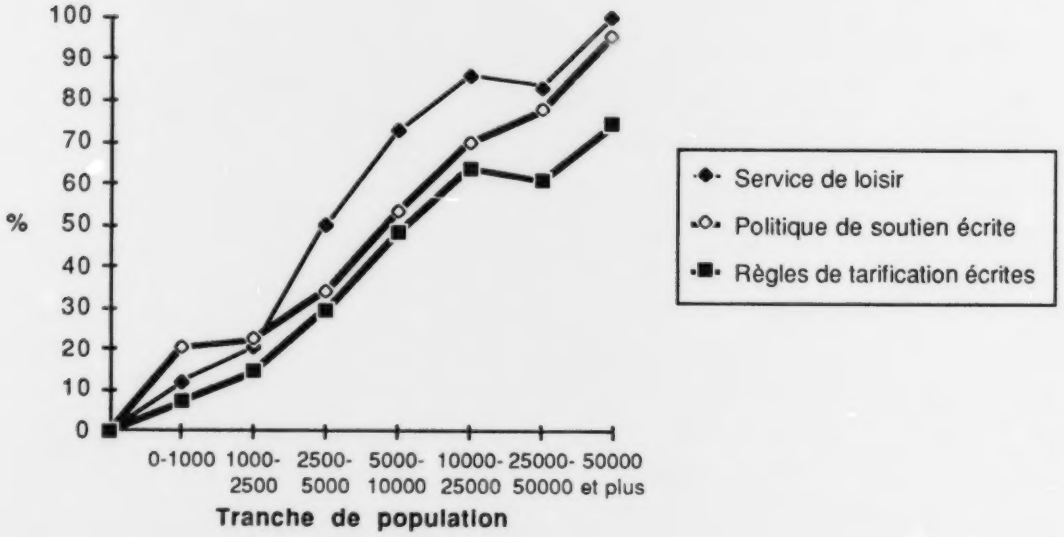

La figure ci-dessus nous permet de constater une certaine corrélation entre le service de loisir et le fait de posséder une politique de soutien et des règles de tarification écrites.

De plus, les règles de tarification écrites sont généralement moins fréquentes que les politiques de soutien écrites.

Finalement, dans les municipalités de 2 500 habitants et moins, la fréquence des politiques de soutien écrites est plus grande que la fréquence des services de loisir.

LES ORGANISMES LOCAUX

Il y a plus d'organismes locaux par habitant qui entretiennent une relation directe avec les municipalités de petite taille (moins de 5 000 habitants) qu'avec les plus grandes.

Comparaison du nombre d'organisme par municipalité et de la relation entre le pourcentage d'organismes et le pourcentage de population selon la taille des municipalités du Québec

	Nb. d'org. par municipalité			Relation entre % d'org. et % pop.		
Taille des munic.	Nombre de munic.	Nombre d'org.	org. par munic.	% d'org.	% de pop.	% d'org. sur % de pop.
0 - 5000	1169	6609	5,7	51,4%	25,5%	2,01
5000 - 25000	127	3172	25,0	24,6%	21,9%	1,12
25000 et plus	36	3079	85,6	23,9%	52,6%	0,45

Le tableau ci-dessus nous donne un aperçu du nombre d'organismes locaux qui ont une relation directe avec les municipalités selon leur taille (nombre d'habitants). Nous constatons la très forte augmentation du nombre moyen d'organismes locaux par municipalité selon leur taille. Cependant lorsque nous faisons la relation avec la population desservie sur le territoire des organismes et des municipalités, nous constatons qu'il y a 4,5 fois plus d'organismes par habitant (2,01/0,45) qui ont une relation directe avec les municipalités de moins de 5000 habitants qu'avec celles de 25000 habitants et plus.

LES SECTEURS D'ACTIVITÉS

Les secteurs d'activités dans lesquels oeuvrent les organismes locaux en loisir municipal sont proportionnellement différents selon la taille des municipalités.

Les secteurs d'activités selon les tailles de municipalités du Québec,

Moins de 5000 habitants

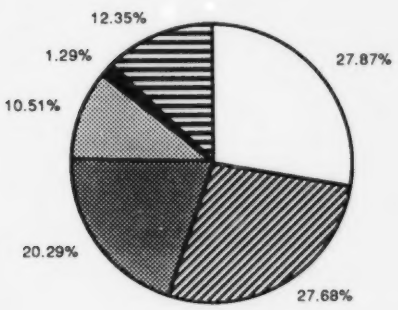

Plus de 5000 habitants

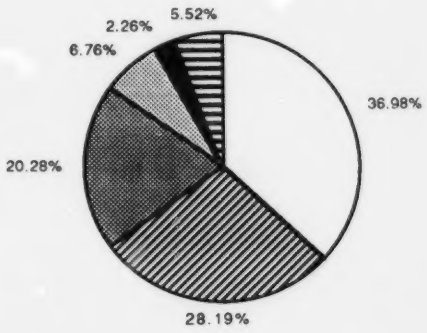

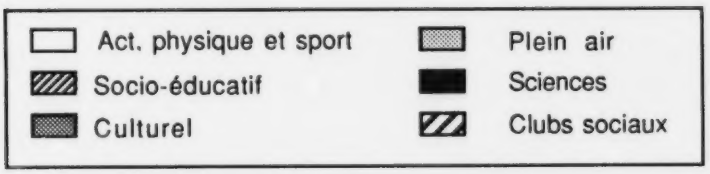

La figure ci-dessus nous montre que les clubs sociaux impliqués dans l'organisation du loisir et les organismes de plein air sont proportionnellement plus nombreux à avoir une relation directe avec les municipalités de moins de 5 000 habitants.

En contrepartie, les organismes d'activité physique et de sport ainsi que les organismes de loisir scientifique sont proportionnellement plus actifs auprès des municipalités de 5 000 habitants et plus.

Enfin, dans les secteurs socio-éducatifs et culturels, la proportion des organismes ayant une relation directe avec leur municipalité est approximativement la même dans les petites que dans les grandes municipalités.

La proportion d'organismes qui reçoivent un soutien financier de la part de leur municipalité est plus grande dans les municipalités de moins de 5000 habitants que dans celles de 5000 habitants et plus.

Comparaison entre les types de soutien offerts aux organismes locaux de loisir selon la taille des municipalités,

Taille des municipalités	Soutien financier	Autres soutiens
5000 h. et moins	47,97%	57,61%
5000 h. et plus	38,45%	67,88%

Ce constat exige certains commentaires afin de faciliter son interprétation. D'abord, les proportions qui apparaissent dans ce tableau n'ont aucun rapport avec les sommes d'argent qui sont consenties par les municipalités. Il s'agit de la proportion d'organismes qui reçoivent un des deux types de soutien.

De plus, il faut noter que le soutien "autres" peut comprendre l'assistance physique, professionnelle ou technique. Il est donc normal de voir un écart à ce niveau entre les grandes et les petites municipalités; les municipalités de plus de 5000 habitants étant certainement mieux équipées en installations et en personnel pour offrir aux organismes une assistance autre que financière.

L'ORGANISATION DU LOISIR SELON LES RÉGIONS

LA POPULATION ET LES RÉGIONS

Les Québécois n'occupent qu'une infime partie de leur territoire: seulement 40 000 des 1 400 000 km² de la province sont utilisés à des fins urbaines, rurales ou agricoles.

57% de la population est concentrée dans la région administrative de Montréal et 16% dans la région de Québec. Enfin 28% de la population est répartie dans les 8 autres régions administratives.

Les régions administratives se distinguent entre elles quant à la densité de la population (nombre d'habitants au km²) et à la taille moyenne des municipalités sur leur territoire. Ce dernier facteur explique en grande partie les disparités que nous pouvons constater dans l'organisation du loisir municipal selon les régions administratives.

Nous pourrons constater que le portrait de chacune des régions est très différent de l'une à l'autre. Pour illustrer ces différences régionales, vous trouverez une série de statistiques comparées qui ont été regroupées dans le tableau de la page suivante.

Ce tableau montre le rapport entre le nombre de municipalités et la population qui les habite selon les régions administratives. La région de l'Abitibi-Témiscamingue, par exemple, est occupée par 2,3% de la population mais elle contient 6,2% des municipalités. A l'autre extrême, la région de Montréal, avec 57,4% de la population contient 29,7% des municipalités.

Par ailleurs, le nombre moyen d'habitants par municipalité d'une région est aussi un indicateur important du portrait régional du loisir municipal puisque certains modes d'organisation sont relatifs à la taille des municipalités comme nous l'avons démontré au chapitre précédent. Notez que la région du Nouveau-Québec a été retirée de l'analyse des données du P.N.S.A.L.M. car le nombre de répondants n'était pas représentatif de la région.

Statistiques comparées du nombre de municipalités et de la population selon les régions administratives du Québec

Régions	Nb. de mun.	(%)	Population	(%)	Pop./ nb. de mun.
01 Bas St-Laurent Gaspésie	134	8,9%	230 042	3,5%	1716.73
02 Saguenay-Lac St-Jean	63	4,2%	296 326	4,6%	4703.59
03 Québec	356	23,7%	1045 709	16,1%	2937.38
04 Trois-Rivières	170	11,3%	444 569	6,8%	2615.11
05 Estrie	104	6,9%	241 017	3,7%	2317.47
06 Montréal	447	29,7%	3736 454	57,4%	8358.96
07 Outaouais	78	5,2%	255 171	3,9%	3271.42
08 Abitibi-Témiscamingue	93	6,2%	150 182	2,3%	1614.86
09 Côte-Nord	36	2,4%	98 912	1,5%	2747.46

Les données relatives aux différentes questions ont été regroupées dans les figures et les tableaux, pour permettre de comparer les indicateurs entre eux selon les régions administratives. Vous constaterez que des différences régionales importantes apparaissent qui ne sont pas entièrement explicables par la taille moyenne des municipalités comprises dans chacune des régions. Nous pourrions parler de particularités régionales dans l'organisation du loisir municipal.

LE MODE D'INTERVENTION ET LA DÉCENTRALISATION

La fréquence des services de loisir municipaux selon les régions administratives varie de 19,8% à 40% des municipalités d'une région. Ces grandes différences régionales s'expliquent, en partie seulement, par la taille des municipalités sur le territoire de la région. Il s'agirait aussi de particularités régionales dans les modes d'intervention en loisir.

La fréquence des services de loisir municipaux et de la décentralisation dans les comités de quartier dans les municipalités selon les régions administratives du Québec,

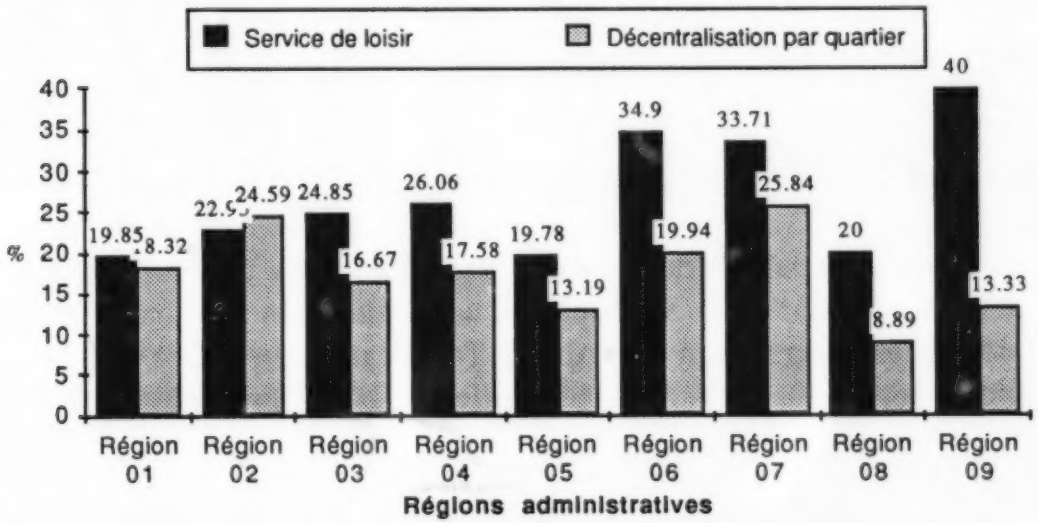

En général, le pourcentage de municipalités équipées de services de loisir est relatif à la taille de la population dans les villes de ces régions. Ainsi nous ne sommes par surpris de constater que près de 35% des municipalités de la région de Montréal (06) ont des services de loisir. Pour les mêmes raisons les régions dont la densité de population par municipalité est plus faible, comme le Bas St-Laurent-Gaspésie (01) et l'Abitibi-Témiscamingue (08), affichent les pourcentages les plus bas avec 19,8%.

Cependant, la figure ci-dessus nous permet de constater que la région de la Côte-Nord (09) a la plus grande proportion de villes équipées d'un service de loisir(40%). Cette proportion élevée ne s'explique pas uniquement par le rapport de la population et du nombre de municipalités. En effet, la Côte-Nord est semblable à la région de Trois-Rivières (04) où la proportion s'établit à 26% seulement de municipalités équipées d'un service de loisir. Il s'agirait d'une particularité régionale dans le mode d'intervention en loisir municipal dans cette région.

En contrepartie, la région du Saguenay-Lac St-Jean montre un pourcentage relativement bas (22,9%) de services de loisirs municipaux par rapport à la taille des municipalités sur son territoire, la deuxième en importance après la région de Montréal.

La fréquence de la décentralisation dans les comités de quartier est très variable d'une région à l'autre sans relation directe avec la taille moyenne de leurs municipalités.

En nous référant à la figure de la page précédente, nous constatons que la fréquence la plus élevée de décentralisation dans les comités de quartier se retrouve dans les municipalités des régions de l'Outaouais (25,8%) et du Saguenay- Lac-St-Jean (24,6%). En contrepartie, la fréquence la plus basse est dans les municipalités de la région de l'Abitibi-Témiscamingue (8,9%). Dans les autres régions, les fréquences se distribuent entre la région de Montréal (19,9%) et la région de l'Estrie (13,2%).

L'ORGANISATION DES ACTIVITÉS

Dans l'ensemble des régions du Québec, le loisir municipal est surtout organisé par les organismes locaux.

Fréquence des municipalités du Québec ayant plus de 50% ou moins de 50% des activités organisées par les organismes locaux, selon les régions administratives du Québec,

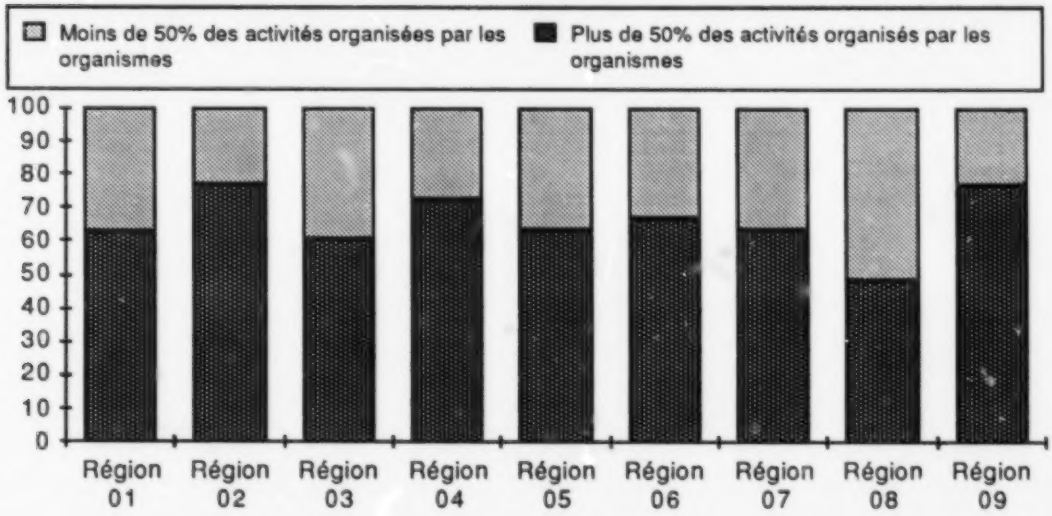

La figure ci-dessus nous montre que même si le loisir municipal est organisé à plus de 50% par les organismes locaux dans la majorité des municipalités des régions du Québec, il y a quand même certains écarts. Le Saguenay-Lac St-Jean (02) et la Côte-Nord (09) sont les régions où l'organisation de plus de 50% des activités du loisir municipal par les organismes est la plus fréquente (77 et 76,6%). C'est en Abitibi-Témiscamingue (08) où cette fréquence est la plus faible (48,9%).

La fréquence des politiques de soutien des organismes locaux est relative à la taille moyenne des municipalités sur le territoire d'une région administrative.

Rangement des régions selon la taille moyenne des municipalités sur leur territoire et rangement de la fréquence des politiques de soutien,

	Régions	Taille moyenne	Rang	% politiques	Rang
06	Montréal	8358.96	1	73,6%	1
02	Saguenay-Lac St-Jean	4703.59	2	67,2%	3
07	Outaouais	3271.42	3	73,0%	2
03	Québec	2937.38	4	65,7%	4
09	Côte-Nord	2747.46	5	63,3%	5
04	Trois-Rivières	2615.11	6	59,4%	7
05	Estrie	2317.47	7	57,2%	8
01	Bas St-Laurent Gaspésie	1716.73	8	59,5%	6
08	Abitibi-Témiscamingue	1614.86	9	56,7%	9

Selon le tableau ci-dessus, la fréquence des politiques de soutien écrites et non-écrites est rangée approximativement dans le même ordre que la taille moyenne des municipalités par région administrative. L'écart à la règle de la région 01 n'est pas significatif puisque le point de pourcentage équivaut à seulement 1,3 municipalités.

LES RÈGLES DE TARIFICATION

Les règles de tarification pour les services de loisirs municipaux sont moins populaires que les politiques de soutien dans toutes les régions administratives du Québec.

Fréquence des services de loisir municipaux, des politiques de soutien et des règles de tarification selon les régions administratives du Québec,

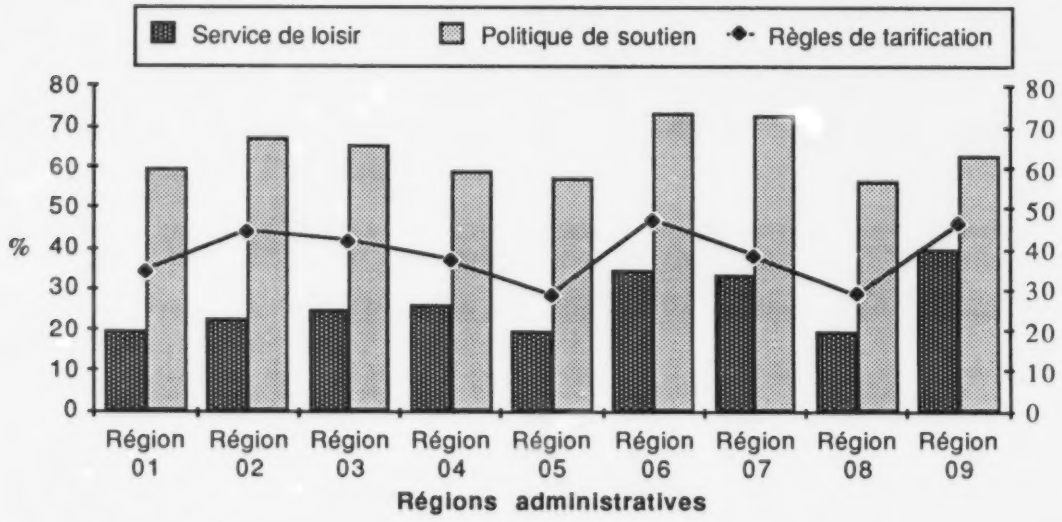

La figure ci-dessus nous permet de constater que la fréquence des services de loisir municipaux, des politiques de soutien et des règles de tarification ont des profils originaux d'une région à l'autre.

Les règles de tarification sont une mesure de gestion moins populaire que les politiques de soutien des organismes. C'est dans la région de la Côte-Nord (09) où la fréquence des règles de tarification est la plus élevée puisque 46,7% des municipalités en ont adopté (écrites ou non écrites). Au contraire, c'est dans la région de l'Estrie (05) où cette mesure de gestion est la moins populaire puisque seulement 28,6% des municipalités l'utilisent.

Plus la taille moyenne des municipalités d'une région est petite, plus le nombre d'organismes par habitant qui ont un lien direct avec leur municipalité est élevé.

Comparaison entre la taille moyenne des municipalités et le nombre (%) d'organismes locaux par habitants selon les régions administratives du Québec

Régions No.	Nom	Population nb. municip.	Nombre d'org.	% d'org.	% de pop.	% d'org % de pop.
06	Montréal	8358.96	4484	34.87	56.40	0.61
02	Saguenay Lac-St-Jean	4703.59	1032	8.02	4.67	1.71
07	Outaouais	3271.42	620	4.82	4.25	1.13
03	Québec	2937.38	2489	19.35	16.03	1.20
09	Côte-Nord	2747.46	304	2.36	1.79	1.32
04	Trois-Rivières	2615.11	1380	10.73	6.86	1.56
05	Estrie	2317.47	889	6.91	3.71	1.86
01	Bas-St-Laurent Gaspésie	1716.13	1017	7.91	3.6	2.17
08	Abitibi-Témiscamingue	1614.86	644	5.01	2.38	2.10

Le tableau ci-dessus confirme le constat que nous avons fait sur le nombre d'organismes locaux qui ont un lien direct avec leur municipalité selon la taille des municipalités. Les régions administratives du Québec sont très différentes les unes des autres quant au nombre et à la taille des municipalités sur leur territoire. Tout en établissant le rapport entre les régions et le nombre d'organismes par habitant pour chacune des régions, ce tableau est révélateur

des grandes différences dans la morphologie urbaine de chaque région administrative.

Le calcul du nombre moyen d'habitants par municipalités d'une région est basé sur la population totale de la région et sur le nombre total de municipalités de la région. Le pourcentage de population est celui de la population totale qui réside dans une région par rapport à la population du Québec. Le nombre d'organismes est celui de l'inventaire du P.N.S.A.L.M. 1986-87.

Aux deux extrêmes, Montréal et l'Abitibi-Témiscamingue sont des régions dont la densité des populations est connue. Par contre, les régions moyennes sont moins connues à ce niveau. Nous constatons, entre autres, que les populations des régions du Saguenay-Lac-St-Jean et de l'Outaouais habitent des municipalités dont la taille moyenne est supérieure à celle de la région de Québec. Ces facteurs sont déterminants des différences régionales en loisir municipal qui ont été illustrées dans ce bilan.

Par ailleurs, la corrélation observée entre les données du P.N.S.A.L.M. et les statistiques générales pour toute la population confirme la représentativité des données recueillies par ce questionnaire.

LES SECTEURS D'ACTIVITÉS

Les résultats obtenus en distribuant les organismes **qui ont une relation directe avec les municipalités du Québec** selon les régions administratives nous ont permis de constater des différences régionales plus fortes qu'entre les tailles de municipalités.

Proportion des organismes locaux qui ont une relation directe avec les municipalités par secteurs, selon les régions administratives,

Régions administratives	Nb. d'org.	Socio. éduc.	Culture	Science	Activité phys.	Plein air	Clubs sociaux
Bas St-Laurent-Gaspésie	1017	21.63 %	24.19 %	2.46 %	29.30 %	13.47 %	8.95 %
Saguenay Lac St-Jean	1032	24.42 %	19.09 %	3.49 %	34.01 %	11.43 %	7.56 %
Québec	2489	23.34 %	21.53 %	1.85 %	33.59 %	10.77 %	8.92 %
Trois-Rivières	1380	29.86 %	16.23 %	1.45 %	32.90 %	6.74 %	12.83 %
Estrie	889	34.20 %	17.66 %	2.14 %	26.66 %	10.69 %	8.66 %
Montréal	44.84	30.80 %	18.51 %	1.65 %	33.16 %	5.98 %	9.90 %
Outaouais	620	29.68 %	17.58 %	1.45 %	28,06 %	10.48 %	12.74 %
Abitibi-Témiscamingue	644	18.63 %	28.42 %	1.09 %	32.30 %	14.60 %	4.97 %
Côte-Nord	304	16.12 %	28.29 %	2.63 %	38.49 %	7,89 %	6.58 %

Le tableau ci-dessus nous montre des écarts remarquables entre les régions selon les secteurs d'activités des organismes locaux. Voici quelques-uns des principaux constats qui apparaissent à la lecture de ce tableau:

Les organismes d'activité physique et de sport

Très présents dans toutes les régions du Québec, les organismes de sport sont plus particulièrement actifs auprès des municipalités de la Côte-Nord et relativement moins dans les municipalités de l'Estrie.

Les organismes de loisir culturel

Deuxièmes en nombre dans le loisir municipal après les organismes de sport, les organismes de loisir culturel ont de plus grandes variantes régionales avec des pôles régionaux très forts comme les régions de l'Abitibi-Témiscamingue, la Côte-Nord et le Bas St-Laurent-Gaspésie. En contrepartie, on remarque des régions relativement plus faibles comme les régions de Trois-Rivières (Mauricie) et de l'Outaouais.

Les organismes de loisir socio-éducatif

Particulièrement présents dans les municipalités des régions de l'Estrie où ils sont plus nombreux que les organismes de sport, de Montréal et de l'Outaouais, ces organismes sont proportionnellement moins actifs dans les régions de la Côte-Nord et de l'Abitibi-Témiscamingue.

Les organismes de plein air

Proportionnellement plus nombreux dans les municipalités de l'Abitibi-Témiscamingue et du Bas-St-Laurent-Gaspésie, c'est dans les région de Montréal et de Trois-Rivières où ils sont les moins présents.

Les organismes de loisir scientifique

C'est au Saguenay-Lac-St-Jean où la proportion d'organismes de loisir scientifique est la plus élevée au Québec. Au contraire, leur présence est rare auprès des municipalités en Abitibi-Témiscamingue.

Les clubs sociaux

Les clubs sociaux sont très impliqués dans le loisir municipal des régions de Trois-Rivières (Mauricie) et de l'Outaouais et très peu en Abitibi-Témiscamingue.

L'ensemble des secteurs

La région de Québec serait une région moyenne pour l'implication des organismes dans tous les secteurs d'activités de loisir. En contrepartie, la région de l'Abitibi-Témiscamingue est celle où les écarts sectoriels sont les plus importants.

LE SOUTIEN AUX ORGANISMES

Dans toute les régions du Québec, la fréquence du soutien technique auprès des organismes locaux est plus grande que la fréquence du soutien financier.

Comparaison entre le soutien financier et le soutien "autres" auprès des organismes locaux selon les régions administratives du Québec,

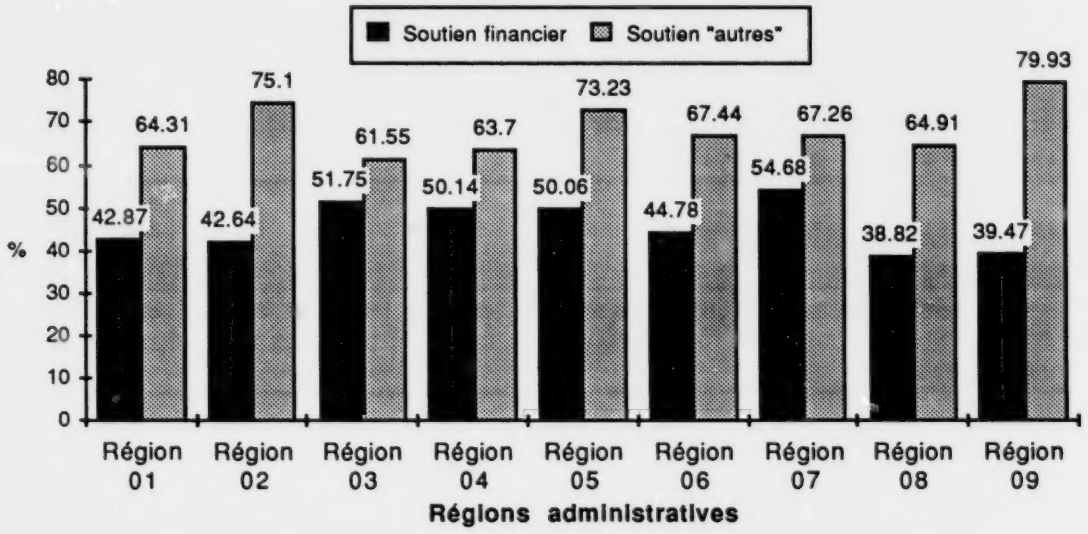

Nous pouvons constater par la figure ci-dessus que les comportements sont assez similaires d'une région à l'autre en ce qui concerne les politiques de soutien auprès des organismes locaux. En général, le soutien financier est consenti aux organismes locaux entre 38% et 55% des cas, alors que le soutien technique est apporté pour 61% à 80% des cas selon les régions.

SOURCE DES DONNÉES

Les statistiques de cette publication ont été compilées à partir des données recueillies par le questionnaire accompagnant la demande d'inscription au programme national de soutien aux activités de loisir municipal (PNSALM) lors de la dernière année d'application de ce programme.

Des 1 503 municipalités du Québec (1986-87), 1 332 municipalités ont complété le formulaire, soit 89 % des municipalités.

La section A du questionnaire contenait six questions concernant l'organisation du loisir municipal et plus particulièrement les sujets suivants:

1. Le mode d'intervention de la municipalité (service de loisir, comité de loisir, etc.).
2. La décentralisation dans les comités de quartier.
3. La proportion des activités organisées par les organismes locaux.
4. L'existence d'une politique de soutien des organismes locaux.
5. L'existence de règles générales de tarification.
6. La gestion ou l'organisation des activités de loisir par des entreprises privées à but lucratif.

Le peu de réponses à la question 6 la rendait non significative: c'est pourquoi elle a été retirée de la présentation des constats.

Les questions de la section B permettaient de faire un inventaire des organismes locaux à but non-lucratif comprenant les éléments suivants:

1. Le nom des organismes locaux.
2. Le type de soutien de la municipalité (aide financière, autres).
3. Le classement des organismes par secteur d'activité.

La liste obtenue comptait 12 860 noms d'organismes. Il est important de souligner, pour comprendre les résultats des statistiques qui ont été compilées grâce à ces listes, qu'il ne s'agit pas ici de la liste de tous les organismes locaux de loisir qui existent sur le territoire des municipalités.

Il s'agit plutôt des organismes locaux à but non lucratif qui interviennent en loisir et avec qui les municipalités entretiennent une relation directe de partenariat et de soutien technique ou financier.

Cette réserve importante nous permet en conséquence de comprendre les résultats obtenus comme un indicateur du type d'organisme avec qui les municipalités entretiennent généralement le plus de liaison.

Pour toutes informations complémentaires (méthodologie et statistiques détaillés) s'adresser à:

Ministère du Loisir,
de la Chasse et de la Pêche
Direction des programmes municipaux
150, boul. St-Cyrille est (16e)
Québec, Qc
G1R 4Y3

(418) 643-8965

Remerciement à la firme Groupe DBSF qui a effectué l'analyse des données et la rédaction de cette publication.

Loisir, Chasse et Pêche
Québec

SP 1712-06-89